

Communiqué

**Pour diffusion immédiate
CNW, code 64 et 37
+ Hebdomadaires régionaux de Chaudière-Appalaches**

Entente de partenariat régional en tourisme

Cinq projets touristiques seront réalisés en Chaudière-Appalaches

Saint-Nicolas, le 18 juin 2013 – Tourisme Chaudière-Appalaches en partenariat avec le Tourisme Québec, ainsi que la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, est fier de dévoiler, les cinq projets qui bénéficieront d'une aide financière de 204 898 \$ en vertu de l'Entente de partenariat régional en tourisme.

« Grâce à l'Entente de partenariat, l'offre touristique de la Chaudière-Appalaches s'enrichit et se diversifie. En plus d'améliorer la qualité des attraits, ces investissements contribueront à stimuler davantage l'achalandage touristique. Avec les cinq projets annoncés aujourd'hui, il est clair que cette volonté de parfaire l'offre touristique régionale s'étend à la grandeur du territoire de la Chaudière-Appalaches », a fait savoir le ministre délégué au Tourisme, M. Pascal Bérubé.

« Les 28 projets reçus témoignent du potentiel de développement et du dynamisme des entrepreneurs de notre région. Je suis heureux de pouvoir annoncer que les projets retenus feront rayonner l'ensemble de la Chaudière-Appalaches, tant dans la diversité que dans la qualité de l'offre touristique pour les années à venir », a indiqué le directeur général de Tourisme Chaudière-Appalaches, M. Richard Moreau.

« L'Entente, par l'intermédiaire du Fonds de développement touristique, constitue un levier exceptionnel pour cette industrie. L'aide consentie d'un montant de 204 898 \$ à cinq projets représente des investissements touristiques de plus de 1,7 M\$ en Chaudière-Appalaches. Ce résultat montre l'apport des retombées associées à ces projets sur l'économie régionale » a mentionné le président Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, M. Sénécal.

Ces initiatives découlent de l'*Entente de partenariat régional en tourisme de la Chaudière-Appalaches* signée en janvier 2013. Celle-ci vise à stimuler l'achalandage touristique régional, susciter la rétention des visiteurs dans la Chaudière-Appalaches et ainsi augmenter les nuitées. L'objectif est également d'augmenter la qualité de l'offre touristique, la complémentarité et la pérennité des produits, des services et des infrastructures. Les cinq aides consentis représentent 204 898 \$ et les coûts totaux de ces projets s'élèvent à 1 732 139 \$. Les partenaires signataires de l'entente sont Tourisme Québec, Tourisme Chaudière-Appalaches, la Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches, et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Tableau des projets retenus dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme (Fonds de développement touristique)

PROMOTEUR	PROJET	AIDE OCTROYEE \$	COÛT TOTAL
Sentiers pédestres des 3 Monts de Coleraine Lieu : Saint-Joseph-de-Coleraine	Aménagement de l'accueil et développement de sentiers	20 000	
Studios-Vacances Marchant de Bonne Heure Lieu : L'Islet	Construction d'un bâtiment multifonctionnel, aménagement de passerelles et de sentiers pour favoriser le plein air	46 898	
Association des clubs de motoneigistes de Chaudière-Appalaches Lieu : Chaudière-Appalaches	Travaux d'infrastructures et d'aménagement des sentiers de 15 clubs	50 000	
Village miniature Baillargeon Lieu : Notre-Dame-des-Pins	Relocalisation du village miniature	38 000	
Société historique Alphonse-Desjardins	Exposition permanente sur l'expérience coopérative à travers l'histoire de Desjardins	50 000	
Total		204 898 \$	1 732 139 \$

Source :
 Sarah Moore
 Conseillère aux communications
 Tourisme Chaudière-Appalaches
 418 831-4411, poste 240
 418 569-1705

Feuillet d'information

Rappelons que l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région de la Chaudière-Appalaches a notamment pour objectifs de :

- renforcer le pouvoir attractif des produits touristiques en émergence et de la destination;
- stimuler l'achalandage touristique dans la région touristique de la Chaudière-Appalaches par l'augmentation du nombre de touristes en provenance du Québec et de l'extérieur du Québec;
- susciter la rétention des visiteurs dans la région de la Chaudière-Appalaches et augmenter les nuitées;
- augmenter le niveau de qualité de l'offre touristique, la complémentarité et la pérennité des produits, des services et des infrastructures;
- atténuer les écarts de la saisonnalité;
- améliorer l'« exportabilité » de l'offre touristique;
- engendrer des impacts économiques significatifs pour le maintien, la création et la stabilisation d'emplois;
- encourager et promouvoir des pratiques de gestion privilégiant un tourisme durable et responsable;
- favoriser les projets soumis par les entreprises souscrivant à la Démarche Qualité Tourisme et promouvoir les initiatives visant l'atteinte de normes de qualité dans leur secteur d'intervention respectif.

Les entreprises et les organismes touristiques de la région de la Chaudière-Appalaches qui souhaitent obtenir davantage d'information sont invités à visiter le site Internet à l'adresse www.chaudiereappalaches.com ou contacter directement Philippe Caron à Tourisme Chaudière-Appalaches au 418-831-4411, poste 270.

Vous pouvez également consulter le site de Tourisme Québec à l'adresse <http://www.tourisme.gouv.qc.ca/programmes-services/index.php#aide> pour connaître les autres programmes d'aide financière destinés aux entreprises touristiques.
